

Conférence

*Organisée par le Laboratoire d'Economie d'Orléans et le Centre de Recherche
Juridique Pothier, Université d'Orléans*

14 juin 2018

Open Data et transformation digitale des métiers du droit



**Auditorium du Musée des Beaux-arts d'Orléans
1, rue Fernand Rabier, 45 000 Orléans**



LÉO
Laboratoire
d'Économie
d'Orléans
Unité Mixte de Recherche
n° 7322 du CNRS



**FACULTÉ DE DROIT
ÉCONOMIE & GESTION
UNIVERSITÉ D'ORLÉANS**



Programme

Matinée

Accueil

A partir de 8h45.

Mots d'accueil

9h-9h10.

Par Pierre Allorant, Doyen de la Faculté de droit, d'économie et de gestion d'Orléans et le Comité d'organisation de la Conférence (Marc Dumas, Juge au Tribunal de Commerce d'Orléans, Fouad Eddazi, Maître de conférences en droit public à l'Université d'Orléans, Christophe Hurlin, Professeur d'économie et directeur du LEO, Université d'Orléans).

Première partie : Open Data et transformation digitale des métiers traditionnels du droit

Sous la présidence de Fouad Eddazi, Maître de conférences en droit public à l'université d'Orléans

Introduction

9h10-9h30 : Les mutations des professions juridiques par l'open data et la digitalisation : enjeux et problématiques.

Par Bruno Deffains, Professeur d'économie et directeur du Centre de recherche en économie et droit, Université Panthéon-Assas.

Panorama national

Le juge

9h30-9h50 : Le juge administratif.

Par Charline Nicolas/Anne Iljic, Maîtres des requêtes au Conseil d'Etat, membres du Centre de recherches et de diffusion juridiques de la Haute Assemblée.

9h50h-10h10 : Le juge judiciaire.

Par Stéphanie Kretowicz, magistrate, sous-directrice de l'organisation judiciaire et de l'innovation au Ministère de la Justice.

L'avocat

10h10-10h30 : Sandrine Vara, avocate, présidente de la commission technologie du CNB.

10h30-10h45 : Pause.

Le notaire

10h45-11h05 : Nicolas Tissot, Directeur du Numérique et Systèmes d'Information auprès du Conseil Supérieur du Notariat.

Regard universitaire sur la Justice aux prises avec les Data et les algorithmes

11h05-11h25 : Florence G'ssell, professeur de droit privé à l'Université de Lorraine, membre de l'Institut François Géný.

Regards locaux et discussion

Sous la présidence de Christophe Hurlin, Professeur d'économie à l'université d'Orléans

11h25-12h : Des représentants des professions touchées par les mutations technologiques et réglementaires exposeront leurs expériences face à l'*open data* et la digitalisation de leurs fonctions et pourront engager la discussion avec les intervenants précédents et la salle.

Seront présents :

Des magistrats de l'ordre administratif et de l'ordre judiciaire.

Maître Luc Villet, notaire, président du Conseil régional des notaires de la cour d'appel d'Orléans.

Maître Christophe Pesme, avocat au Barreau d'Orléans, président de la commission numérique à l'ordre des avocats du Barreau d'Orléans.

M. Marc Dumas, juge au Tribunal de commerce d'Orléans.

Fin de la matinée et déjeuner.

Après-midi

(Suite et fin de la première partie de la journée d'études)

Sous la présidence de Christophe Hurlin, Professeur d'économie à l'université d'Orléans

Affaires publiques et service public

14h-14h20 : Le cas du Département du Loiret.

14h20-14h40 : Le cas de la Métropole d'Orléans.

14h40-15h : Open data, métiers du droit : vers une transformation digitale de la puissance publique ?

Par Stéphane Manson, Professeur de droit public, Université de Versailles-Paris-Saclay.

L'édition juridique

15h-15h20 : Denis Berthault, Directeur du développement des contenus chez LexisNexis.

15h20-15h35 : Pause

Second temps : Open Data, digitalisation et création de nouveaux métiers du droit

Sous la présidence de Marc Dumas, Juge au Tribunal de commerce d'Orléans

Introduction

15h35-15h55 : Les legaltech, nouveaux acteurs sur le marché du droit.

Par Rafael Amaro, Maître de conférences en droit privé, Université Paris Descartes.

Panorama national

15h55-16h15 : Predictice : retour sur deux ans de construction et de déploiement du premier outil de justice prédictive français.

Par Louis Larret-Chahine, co-fondateur de Predictice.

16h15-16h35 : L'évolution des métiers des avocats autour des legaltechs à travers les exemples de Call a Lawyer et l'association Avotech.

Par Maître Mathieu Davy, avocat, co-fondateur de Call a Lawyer, et président d'Avotech.

16h35-16h55 : Captain Contrat.

Par Flore Villemot, Culture & Talents Manager chez Captain Contrat.

Discussion

16h55-17h15 : Questions et échanges avec le public.

Fin de la Conférence.

Informations générales

Organisation scientifique

Marc Dumas, Juge au Tribunal de Commerce

Fouad Eddazi, Maître de conférences en droit public, Université d'Orléans

Christophe Hurlin, Professeur d'économie, Université d'Orléans.

Lieu de la Conférence

Auditorium du Musée des Beaux-arts d'Orléans
1, rue Fernand Rabier, 45 000 Orléans

De la gare SNCF Orléans Centre, le meilleur moyen d'accéder au Musée est à pied (une dizaine de minutes de marche à prévoir : en sortant de la Gare, prendre la rue de la République ; tourner à gauche, rue de la Bretonnerie ; poursuivre jusqu'à la Place de l'Etape, où se trouve la Mairie ; aller direction de la Cathédrale Saint-Croix, l'entrée du Musée se trouve à proximité de l'esplanade de la Cathédrale).

Le Musée est proche de parkings publics gérés par Orléans Gestion (<https://www.stationnement-orleans.fr/>).

Restauration

Le déjeuner consistera en un buffet proposé sur place.

Il est ouvert à tous, participants et intervenants.

Pour les participants, nous vous prions de nous adresser une confirmation d'inscription (simple courriel) pour évaluer le nombre de personnes présentes.

Renseignements & Inscriptions

Cécile Chamaillard, Responsable administrative du LEO :

cecile.chamaillard@univ-orleans.fr